

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n° 185 portant. expulsion du Territoire de la Côte Française des Somalis..

n° 185

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
26 février 1952

Numéro JO
n° 4 du 01/04/1952

Date du numéro
1 avril 1952

VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 2 février 1935 fixant les conditions d'admission et de séjour des Français des Etrangers à la Côte Française des Somalis, promulgué par arrêté au 9 avril 1935, et les textes qui l'ont modifié

Sur proposition au Commandant de détachement de Gendarment,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— Sont expulsées du Territoire de la Côte Française des Somalis, les personnes dont les noms suivent : Moussa Mahamoud, Somali Issack Habar Yonis Ougade Omar, né à Hargueissa (Somaliland) vers 1924, fiis de Mahamoud Sed et d'Oussoubo Robleh Houssein Aden, Somali Darot Warsanguali Garad Mahamoud, né à Lasgreh (somaliland) vers 1927, fils d'Aden Ahmed et de Bouto Ismaël ; Abkar Omar, Arabe Zeidi, ne à Hodeida (Yemen) vers 1931, fils d'Omar Oubeü et &Asma Mohamed.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera

Le Gouverneur, N. SADOUL.